



<p>RETURN BIDS TO/RETOURNER LES SOUMISSIONS À:</p> <p>Bid Receiving - Environment Canada / Réception des soumissions – Environnement Canada</p> <p>Electronic Copy: ec.soumissions-bids.ec@canada.ca</p> <p>BID SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS</p> <p>The referenced Bid Solicitation is revised in this document; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Bid Solicitation remain the same.</p> <p>La demande de soumissions citée en référence est modifiée dans ce document; sauf indication contraire, les modalités de la demande de soumissions demeurent les mêmes.</p>	<p>Title – Titre Réparation du téléphérique - Station de relevés hydrologiques du Canada sur Gold River, en amont de Palmer Creek, en Colombie-Britannique (08NB014)</p>	
	<p>EC Bid Solicitation No. /SAP No. – N° de la demande de soumissions EC / N° SAP 5000056863</p>	<p>Amendment No. - N° de modification 004</p>
	<p>Amendment Date (YYYY-MM-DD) – Date de la modification (AAAA-MM-JJ) 2021-05-20</p>	
	<p>Bid Solicitation Closes (YEAR-MM-DD) - La demande de soumissions prend fin (AAAA-MM-JJ) at – à 15 H on – le 2021-05-28</p>	<p>Time Zone – Fuseau horaire Heure avancée des Rocheuses (HAR)</p>
	<p>Address Enquiries to - Adresser toutes questions à Crystal.Hendrickson@canada.ca</p>	
	<p>Telephone No. – No de téléphone N/A</p>	<p>Fax No. – No de Fax N/A</p>
	<p>Delivery Required (YEAR-MM-DD) – Livraison exigée (AAAA-MM-JJ) 2021-05-31</p>	
	<p>Destination of Services / Destination des services Gold River, Colombie-Britannique (51 ° 40'40.8 "N 117 ° 43'06.6")</p>	
	<p>Security / Sécurité Il n'y a aucune exigence de sécurité associée à cette demande de Soumissions.</p>	
	<p>Vendor/Firm Name and Address - Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</p>	
<p>Telephone No. – N° de téléphone</p>	<p>Fax No. – N° de télécopieur</p>	



	<p>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm: (type or print) / Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</p> <p>Signature Date</p>
--	--



La modification 004 de la demande de soumission n° 5000056863 a pour but de modifier l'appel d'offres (AO) et de répondre aux questions des fournisseurs.

MODIFICATIONS APPORTÉES À L'AO

Les modifications apportées à l'AO comprennent la prolongation de la période d'appel d'offres, l'ajout d'une disposition relative aux « obstacles imprévus » à l'énoncé des besoins et la mise à jour du Formulaire d'établissement des prix et des exigences en matière de garantie de soumission selon les commentaires de l'industrie.

1. Page 1 de l'appel d'offres, la demande de soumissions prend fin (AAAA-MM-JJ)

Supprimer : 2021-05-21

Remplacer par : 2021-05-28

2. À la section 4.1 – Considérations et procédures pour les exigences générales de l'annexe A – Énoncé des besoins :

INSÉRER : Les obstacles imprévus lors de l'excavation peuvent être de grosses roches qui doivent être enlevés par d'autres méthodes, des troncs d'arbres et des différences importantes quant au type de sol par rapport à ce qui était prévu. Le sol auquel on s'attend est un mélange de cailloux, de limon et de sable. L'entrepreneur doit immédiatement informer le responsable technique d'ECCC par téléphone ou par courriel s'il constate la présence d'obstacles imprévus. Dans ce cas, il devra fournir une documentation complète, notamment des photos illustrant clairement l'obstacle, ses dimensions (à un degré d'exactitude raisonnable) et une description des difficultés que posera l'enlèvement de l'obstacle, au responsable technique d'ECCC pour examen et documentation du dossier. Sauf entente contraire, il incombe à l'entrepreneur d'enlever les obstacles.

3. À l'annexe « 1 » - Formulaire de prix:

Supprimer:

	(A)	(B)	(C)	(D)	(E)
Art.	Référence au devis	Tarif journalier pour l'équipement ¹ (taxes applicables en sus)	Tarif journalier pour la main-d'œuvre (taxes applicables en sus)	Nombre de jours estimé ³	Prix calculé (B + C x D) (taxes applicables en sus)
1	Mobilisation et démobilitation	\$	\$	2 jours	\$
2	Pose de quatre (4) ancrages de plaque d'acier, deux (2) de chaque côté	\$	\$	3 jours	\$



3	Au besoin – retrait et élimination des ancrages de plaque simple existants sur les deux rives	\$	\$	0,5 jour	\$
4	Dépose et élimination des socles des cadres en A existants, quatre (4) au total, deux (2) sur chaque rive	\$	\$	0,5 jour	\$
5	Pose de deux (2) socles de cadres en A en acier sur chaque rive, quatre (4) au total	\$	\$	2 jours	\$
6	Dépose et élimination des cadres en A existants de chaque côté de la rive	\$	\$	0,5 jour	\$
7	Pose d'un nouveau cadre en A en acier de chaque côté de la rive	\$	\$	1 jour	\$

1. L'entrepreneur doit fournir une liste des outils et de l'équipement avec le tarif journalier pour chacun.
2. L'entrepreneur doit fournir une liste du personnel nécessaire avec la qualification et le tarif journalier de chacun.
3. La colonne « Nombre de jours estimé » est basée sur une journée de travail de 7,5 heures, et servira à produire une estimation pour **évaluation seulement** au cours du processus d'appel d'offres, sans constituer un engagement du Canada pour l'avenir. Le nombre de jours estimé pourra faire l'objet d'ajustements par ECCC selon les besoins avant l'attribution du contrat



INSÉRER:

	(A)	(B)	(C)	(D)	(E)
Art.	Référence au devis	Tarif pour l'équipement ¹ (taxes applicables en sus)	Tarif pour la main-d'œuvre (taxes applicables en sus)	Tarif pour disposition (taxes applicables en sus)	Prix calculé (B + C + D) (taxes applicables en sus)
1	Mobilisation et démobilitation	\$	\$	\$	\$
2	Pose de quatre (4) ancrages de plaque d'acier, deux (2) de chaque côté	\$	\$	\$	\$
3	Dépose et élimination des socles des cadres en A existants, quatre (4) au total, deux (2) sur chaque rive	\$	\$	\$	\$
4	Pose de deux (2) socles de cadres en A en acier sur chaque rive, quatre (4) au total	\$	\$	\$	\$
5	Dépose et élimination des cadres en A existants de chaque côté de la rive	\$	\$	\$	\$
6	Pose d'un nouveau cadre en A en acier de chaque côté de la rive	\$	\$	\$	\$
7	Remplacement du câble principal, du câble de signalisation et des câbles de retenue	\$	\$	\$	\$
8	Élimination des câbles existants, et de leurs accessoires	\$	\$	\$	\$
9	Remise des lieux à leur état d'origine	\$	\$	\$	\$
	Montant total des prix (taxes applicables en sus)				\$

4. Instructions particulières à l'intention des soumissionnaires (IP), IP01 – Documents de soumissions, section 2, les instructions générales R2710T sont modifiées comme suit :

À l'IG08 (2018-06-21) – Exigences relatives à la garantie de soumission

SUPPRIMER : 2.



INSÉRER : 2. Le cautionnement de soumission (formulaire [PWGSC-TPSGC 504](#)) doit être établi dans un format approuvé, être dûment rempli, porter des signatures valides et applicables et porter le sceau d'une entreprise dont les cautionnements sont acceptés par le Canada au moment de la clôture de la demande de soumissions ou d'une entreprise désignée à l'appendice L de la Politique sur les marchés du Conseil du Trésor – [Compagnies de cautionnement reconnues](#).

2.1 Un cautionnement de soumission peut être présenté sous forme électronique ou numérique s'il satisfait aux critères suivants :

- a. La version présentée par le soumissionnaire doit être sous forme de fichier électronique crypté comprenant un certificat numérique intégré vérifiable par le Canada en ce qui concerne la totalité et l'intégralité du formulaire de cautionnement, y compris : le contenu; toutes les signatures numériques; tous les sceaux numériques; auprès de la société de cautionnement ou d'un fournisseur de services de vérification agréé de la société de cautionnement.
- b. La version présentée doit pouvoir être consultée, imprimée et enregistrée dans des formats de fichiers électroniques standards compatibles avec le Canada, et dans un seul fichier, en format PDF acceptable.
- c. La vérification peut être effectuée par le Canada immédiatement ou à tout moment pendant la durée de vie du cautionnement et à la discrétion du Canada.
- d. Les résultats de la vérification doivent fournir une indication claire, immédiate et imprimable de la réussite ou de l'échec en ce qui concerne le paragraphe 2.1.a.
- e. Les copies (**non originales, non vérifiables ou numérisées**) de cautionnement de soumission signées et scellées NE sont PAS acceptées. À défaut de présenter un cautionnement original ou vérifiable, la soumission sera jugée non conforme. Les soumissions non conformes seront rejetées. Une copie numérisée du cautionnement NE constitue PAS un cautionnement numérique.

2.2 Les cautionnements qui ne respectent pas le processus de vérification ne seront pas considérés comme valides.

2.3 Les cautionnements qui passent le processus de vérification seront considérés comme originaux et authentiques.

5. À la section **9.0 – Calendrier de l'annexe A – Énoncé des besoins** :

SUPPRIMER : Sauf entente contraire, le projet doit être réalisé en 14 jours entre le **26 avril 2021** et le **11 juin 2021**.

INSÉRER : Sauf entente contraire, le projet devrait être réalisé en quatorze (14) jours ou moins au cours du mois de **juin 2021**; toutefois, en cas de retard(s) imprévu(s), tous les travaux de construction devront être achevés au plus tard le **20 septembre 2021**.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 1.

Le client peut-il substituer une tarification forfaitaire au mode de tarification actuel (nombre de jours estimés)? Notre méthodologie peut faire que notre calendrier ne corresponde pas à certaines dates indiquées.

Réponse 1.

Oui, voir la modification 004, Révisions apportées à l'AO n° 3 ci-dessus.

Question 2.



Le cautionnement de soumission doit-il être soumis en même temps que l'offre?

Réponse 2.

Oui, conformément à l'IG08 – Exigences relatives à la garantie de soumission de la R2710T (2020-05-28) – Instructions générales – Services de construction – Exigences relatives à la garantie de soumission, telles que précisées dans le Formulaire de soumission et d'acceptation (SA) BA07 – Garantie de soumission. Voir la modification 004, révisions apportées à l'AO n° 4 ci-dessus pour obtenir de l'information sur la soumission d'un cautionnement de soumission électronique.

Question 3.

Les ancrages doivent-ils être soumis à des essais sous charge?

Réponse 3.

Non

Question 4.

À quel endroit faut-il aller chercher les pylônes et les câbles?

Réponse 4.

Les pylônes et les composants connexes, les câbles et le matériel de câblage seront à Richmond, en Colombie-Britannique, au 140-13160 Vanier Pl, Richmond, C.-B., V6V 2J2.

Les ancrages et les composants connexes seront à Vernon, en Colombie-Britannique, au 4503 31 St, Vernon, C.-B., V1T 5J8.

Question 5.

Quel est le poids des pylônes à installer?

Réponse 5.

Le cadre en A de 2 m pèse 217 kg, et celui de 3 m, 265 kg.

Question 6.

Comment souhaitez-vous que les coûts de transport des matériaux soient traités dans la soumission?

Réponse 6.

Les coûts de transport du matériel doivent être traités dans l'annexe 1 – Formulaire d'établissement des prix, point 1 – Mobilisation et démobilisation.

Question 7.

Étant donné que la période de nidification des oiseaux coïncide avec la période de construction, faut-il supposer qu'il ne sera pas possible d'utiliser une excavatrice?

Réponse 7.

En ce qui concerne la période de nidification, ECCC demandera à un professionnel qualifié de l'environnement (PQE) d'examiner la zone pour le défrichage de la végétation. Une excavatrice pourra peut-être avoir accès au côté départ après que la végétation de la forêt aura été défrichée. Sinon, il faudra creuser à la pioche ou faire venir une petite excavatrice par hélicoptère (si possible).



On ne sait pas s'il est possible d'avoir accès au côté arrivée. Il faudra peut-être utiliser un bateau pour traverser la rivière depuis le côté départ. Quant à l'installation des ancrages, il faudra creuser à la pioche ou faire venir une petite excavatrice par hélicoptère (si possible).

Question 8.

- a. Pouvez-vous fournir les critères utilisés pour l'évaluation du nombre de jours estimés dans l'annexe 1 – Formulaire d'établissement des prix?
- b. Que se passe-t-il si les conditions sur le terrain ne permettent pas d'achever les travaux dans le délai imparti?

Réponse 8.

- a. La colonne Nombre de jours estimé dans l'annexe 1 – Formulaire d'établissement des prix a été supprimée. Voir modification 004, révisions à l'AO n° 3 ci-dessus.
- b. L'allocation du nombre de jours a été supprimée. Voir modification 004, révisions à l'AO n° 3 ci-dessus.

Question 9.

- a. S'agit-il d'un contrat à prix fixe?
- b. Que se passe-t-il si le nombre de jours requis pour effectuer une tâche en particulier est dépassé?

Réponse 9.

- a. Oui, il s'agit bien d'un contrat à prix fixe.
- b. La colonne du nombre de jours dans l'annexe 1 – Formulaire de prix a été supprimée. Voir modification 004, révisions à l'AO n° 3 ci-dessus.

Question 10.

Aucun obstacle imprévu n'est indiqué à la section 4.1 de l'annexe A.

Réponse 10.

Les obstacles imprévus sont indiqués dans la modification 004, révisions à l'AO n° 2 ci-dessus.

Question 11.

Acceptez-vous que la garantie de la soumission soit envoyée par voie électronique?

Réponse 11.

Oui. Voir modification 004, révisions à l'AO n° 4 ci-dessus pour obtenir de l'information sur la soumission d'un cautionnement de soumission par voie électronique.

Question 12.

« Les ancrages doivent être placés à une profondeur d'environ 2,5 m... L'entrepreneur est tenu de creuser aussi profondément que nécessaire pour la mise en place correcte de l'infrastructure conformément aux exigences d'ECCC. »

- a. Existe-t-il des études géotechniques ou pédologiques?
- b. Que se passe-t-il s'il est impossible de creuser à cette profondeur?

Réponse 12.



- a. Il n'y a PAS d'études géotechniques ou pédologiques. D'après l'expérience passée et les observations sur le site, on s'attend, mais ce n'est pas garanti, à ce que le sol soit un mélange de limon, de sable et de cailloux.
- b. Le projet sera réévalué à ce moment-là en fonction de l'obstacle qui empêche de creuser et de l'avancement du projet ou des travaux d'excavation.

Question 13.

Est-ce que ces données/résultats topographiques doivent être recueillis par l'équipe de construction sur le terrain? Non légal ou géodésique?

Réponse 13.

Les membres d'ECCC effectueront les relevés topographiques requis et fourniront leur propre équipement. Les levés seront effectués par ECCC aux jalons indiqués dans l'énoncé des travaux. Il est de la responsabilité de l'entrepreneur d'informer ECCC avant de se rendre sur le chantier pour mener ces travaux. La collaboration de l'entrepreneur sera requise dans le cas où l'infrastructure doit être ajustée pour répondre aux exigences relatives au levé. Cela peut notamment consister à ajuster l'angle de l'ancrage ou à serrer un tendeur pour régler la tension d'un câble.

Question 14.

4.5 Considération environnementale : « ... passage d'une excavatrice dans la rivière ... » Interprétation?

Réponse 14.

Cet énoncé s'applique dans le cas où l'entrepreneur estime que la meilleure solution consiste à faire traverser une excavatrice.

Étant donné la configuration du site, il n'est pas possible de faire traverser une excavatrice à cet endroit.

Question 15.

Taille de l'équipe du client? Est-ce que le nombre total des membres de l'équipe du client et de l'équipe sur le terrain est limité par la réglementation relative à la COVID-19?

Réponse 15.

Le nombre de membres de l'équipe d'ECCC qui seront envoyés sur le site lorsque c'est nécessaire sera de deux (2).

Question 16.

Est-ce que le responsable du projet fournit tous les matériaux pour ce projet?

Réponse 16.

ECCC fournira tous les matériaux de construction pour le projet. Les matériaux de construction comprennent les câbles et le matériel de câblage, les pylônes et leurs composants ainsi que les ancrages et leurs composants.

Question 17.

Date de clôture : Nous souhaitons demander une prolongation d'une semaine après la date de clôture. Est-ce possible?

Réponse 17.

La date de clôture du présent avis d'appel d'offres a été reportée au 28 mai 2021, conformément à la modification 004, révisions à l'AO n° 1 ci-dessus.

Question 18.



Sécurité : La page 1 des spécifications ne fait mention d'aucun cautionnement de sécurité, mais la page 13 indique qu'un cautionnement est requis. Veuillez confirmer quelles sont les exigences.

Réponse 18.

L'exigence de sécurité indiquée à la page 1 fait référence à l'habilitation de sécurité de l'entrepreneur ou du personnel ayant accès à des documents, de l'information, des matériaux, des sites ou des bâtiments protégés du gouvernement. Cela dit, cet appel d'offres n'est assorti d'aucune exigence en matière de sécurité, mais les documents exigés relativement à la garantie de la soumission sont applicables, conformément au BA07 du Formulaire d'offre et d'acceptation, et doivent être joints à l'offre du soumissionnaire. Voir la modification 004, révisions à l'AO n°4 ci-dessus pour obtenir de l'information sur la soumission d'une garantie de soumission par voie électronique.

Question 19.

Les spécifications indiquent que les travaux doivent être terminés dans un délai de 7 semaines alors que la période de fermeture pour la nidification des oiseaux est indiquée comme étant du 12 avril au 13 août. Veuillez clarifier cette apparence de contradiction.

Réponse 19.

Un professionnel qualifié de l'environnement qualifié (PQE) fournira des directives en ce qui concerne les oiseaux, la faune et la végétation, ce qui permettra de réaliser les travaux pendant la période de fermeture pour la nidification des oiseaux, selon le calendrier établi, conformément à la section 9.0 de l'annexe A ainsi qu'à la modification 004, révisions à l'AO n° 5 ci-dessus.

Question 20.

Y a-t-il des problèmes de transférabilité des espèces envahissantes sur le site de Gold River?

Réponse 20.

On ne s'attend pas à ce que des espèces envahissantes soient présentes sur le site des travaux ou à proximité. L'information sera confirmée par un professionnel qualifié de l'environnement avant le début des travaux de construction. Quoi qu'il en soit, tout équipement ou outil doit être nettoyé lors de la mobilisation et de la démobilitation.

Question 21.

Annexe 1 – Formulaire d'établissement des prix

- 1) « Le tarif journalier pour chaque équipement et chaque personne mentionné dans la « Liste des outils et de l'équipement » et la « Liste du personnel » du soumissionnaire proposées pour chaque article servira de base pour le calcul du prix total. Toute erreur de calcul dans la présente annexe sera rectifiée par le Canada. »
- 2) « Le Canada est en droit de rejeter la soumission si un prix soumis quelconque ne reflète pas raisonnablement le coût d'exécution de la partie des travaux à laquelle ce prix s'applique. »
- 3) Tableau des articles, Référence au devis et nombre de jours estimé
 - a) Pourriez-vous fournir de l'information sur la « Référence au devis » pour l'article 3 ci-dessus?
 - b) Quel est le scénario en cas de déviation par rapport au nombre de jours?
 - c) Où l'information demandée au point 1) doivent-elles être présentées?
 - d) Que se passe-t-il si des articles ou des travaux non énumérés au point 1) sont requis?
 - e) L'interprétation de la ligne 2) n'est pas claire
 - f) et les articles 3, 11 et 12 sont requis « au besoin ». Que se passe-t-il s'ils ne sont pas requis?
 - g) Êtes-vous en mesure de fournir le plan de protection de l'environnement (PPE) pour examen?

Réponse 21.



- a) La « Référence au devis » est l'information fournie dans la colonne (A) du tableau figurant à l'annexe 1 – Formulaire d'établissement des prix. Les spécifications s'alignent sur la portée des travaux indiquée dans les sections 4.0 à 4.5 de l'annexe A.
- b) La colonne Nombre de jours estimé à l'annexe 1 – Formulaire de prix a été supprimée. Voir le n° 3 des révisions à l'appel d'offres (AO) de la modification 004 ci-dessus.
- c) La liste des outils/de l'équipement et du personnel n'est plus requise. Voir le n° 3 des révisions à l'AO de la modification 004 ci-dessus concernant le Formulaire de prix révisé.
- d) La liste des outils/de l'équipement et du personnel n'est plus requise. Voir le n° 3 des révisions à l'AO de la modification 004 ci-dessus concernant le Formulaire de prix révisé.
- e) La ligne 2 est une clause uniformisée qui s'applique à tous les approvisionnements du Canada qui intègrent les clauses des Clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) relatives aux **services de construction** accompagnées d'**exigences relatives à la garantie de soumission** conformément aux Instructions générales R2710T, IG11 Rejet de la soumission, et qui fait partie des documents de soumission énumérés dans l'IP01 des Instructions spéciales aux soumissionnaires de l'appel d'offres.
- f) Les rubriques « Au besoin » du Formulaire de prix ont été supprimées; voir le n° 3 des révisions à l'AO de la modification 004 ci-dessus.
- g) ECCC fournira le plan de protection de l'environnement au soumissionnaire retenu lors de l'attribution du contrat.

Question 22

SA03 L'offre : «Montant total de la soumission..... » on indique qu'il s'agit d'une somme forfaitaire, mais dans l'annexe 1, on indique qu'il s'agit d'un coût unitaire?

Réponse 22

La SA03 figurant dans le formulaire de soumission et d'acceptation est le montant total de la soumission (taxes applicables en sus), qui doit être le même que le prix total calculé (taxes applicables en sus) à l'annexe 1 – Formulaire de prix.

Question 23

La SA07 désigne la garantie de soumission, mais à la page 1 de 27, il est indiqué que « La présente invitation à soumissionner ne comporte aucune exigence relative à la garantie. » Précisions?

Réponse 23

Veuillez consulter la réponse 18 ci-dessus.

Question 24

Appel d'offres 5000056863 d'EC. En lisant les documents d'appel d'offres, il semble que l'accès à plusieurs centaines de mètres du site se fera par une route forestière. Peut-on supposer que les routes forestières menant à Gold River seront praticables pendant la période de construction prévue du 26 avril au 11 juin 2021?

Réponse 24

La route est exploitée par des sociétés forestières, qui l'ouvriront en fonction du niveau d'enneigement dans la région. ECCC n'est pas en mesure de garantir que la route sera ouverte pendant toute la période. La date d'achèvement final du projet sera repoussée au 20 septembre pour tenir compte des incertitudes, mais le projet devrait être achevé en juin 2021 ou dès que cela sera raisonnablement possible. Des services d'hélicoptère peuvent être requis pour ce projet, mais il appartient au soumissionnaire de décider de la meilleure façon d'aborder chaque article du Formulaire de prix révisé afin de se conformer à l'annexe A – Énoncé des besoins.

Question 25



Conformément à l'appel d'offres d'EC SN:5000056863. Dans la section 4.2 collée ci-dessous. Pouvez-vous nous dire quel niveau d'arpentage doit être effectué? Se fera-t-il à partir des notes prises par l'entrepreneur sur le terrain ou est-ce que l'on s'attend à ce que l'ouvrage soit correctement arpenté par un professionnel et qu'un document d'après exécution soit fourni à ECCC?

4.2 Autorisation des travaux

L'entrepreneur doit s'assurer que tous les livrables préalables à la construction, y compris la description détaillée de tous les travaux, le calendrier, la séquence du projet, les dessins d'atelier, les certificats d'essais en usine et les articles liés à la section 4.0, sont fournis avant la mobilisation et le début des travaux. À moins qu'il n'en soit convenu autrement, l'entrepreneur doit fournir les dossiers et des résultats d'enquête sur le terrain pour confirmer que les câbles et les pylones ont été réinstallés conformément aux dessins et aux directives d'ECCC à la fin des travaux.

Réponse 25

Veuillez consulter la réponse 13 ci-dessus.

Question 26

J'ai lu les documents d'appel d'offres ainsi que les « Instructions générales pour soumissionner et les instructions pour la soumission électronique ». J'essaie de comprendre comment soumissionner par voie électronique et fournir le cautionnement de soumission par voie électronique. Dans le passé, j'ai joint un chèque certifié ou une traite bancaire à la soumission physique au nom du Receveur général du Canada. J'ai parcouru de nombreuses pages de documents du gouvernement canadien et j'ai communiqué avec la ligne d'information d'Achats et ventes Canada ainsi qu'avec ma banque. Personne n'est en mesure de répondre à cette question : comment fournir les fonds par voie électronique?

Réponse 26

Voir le n° 4 des révisions à l'AO de la modification 004 ci-dessus pour obtenir des renseignements sur la présentation d'un cautionnement de soumission dans un format électronique.

Question 27

En ce qui concerne le nombre d'équipements de mobilisation/démobilisation requis à l'annexe 1 du document B1, le nombre d'équipements pour la mobilisation est différent de celui pour la démobobilisation et il s'agit d'un montant forfaitaire et non d'un taux journalier. Comment cela doit-il être interprété et montré/présenté comme un numéro de soumission?

Réponse 27

Veuillez vous référer au Formulaire de prix révisé au n° 3 des révisions à l'AO de la modification 004 ci-dessus.

Question 28

Le 22 avril 2021, j'ai effectué une visite sur place pour ce téléphérique. J'ai examiné le nombre de jours alloués dans le Formulaire de prix de l'annexe 1, et je pense que le nombre de jours alloués ne reflète pas du tout la réalité compte tenu de la saison où se déroule le projet et du fait que la rive éloignée pourrait devoir être creusée à la main. Un soumissionnaire peut-il modifier le nombre de jours estimé en fonction du temps qu'il pense que cela pourrait prendre? Par exemple, creuser à la main les tranchées d'ancrage est un travail énorme, etc.

Réponse 28

Le nombre de jours alloués a été supprimé du Formulaire de prix; voir le Formulaire de prix révisé au n° 3 des révisions à l'AO de la modification 004 ci-dessus.



Question 29

4.0 étendue des services demandés Page 19, défrichage pour obtenir l'accès. Cette végétation doit-elle être éliminée d'une manière ou d'une autre?

Réponse 29

Toute la végétation défrichée doit être coupée et répartie uniformément en petits tas de brindilles à l'intérieur ou en bordure de la végétation existante, en dehors des zones riveraines. Il ne faut pas créer de grands tas de brindilles qui pourraient présenter un risque d'incendie. Tout défrichage effectué sur une étendue de moyen à grand diamètre sera surveillé par un PQE.

Le plan de protection de l'environnement sera fourni au soumissionnaire retenu lors de l'attribution du contrat.

Question 30

4.0 étendue des services demandés Page 19, « le site doit être restauré dans son état d'origine ». Pouvez-vous nous dire quelle est la norme à cet égard? Doit-on replanter de la végétation?

Réponse 30

Voir la réponse 29 pour connaître les mesures à prendre en ce qui concerne la végétation enlevée. Il ne sera pas nécessaire de replanter de la végétation. Le site doit être laissé au même niveau et à la même disposition du sol qu'il a été trouvé. Aucun tas de terre ne doit être laissé. Les restes de remblai doivent être dispersés uniformément sur le site. Tous les matériaux, déchets et outils excédentaires doivent être retirés du site pendant la démobilisation.

Question 31

SN 5000056863. Puisqu'il s'agit d'une soumission électronique, pouvez-vous fournir un numéro de compte auquel envoyer le montant du cautionnement de soumission? J'ai du mal à trouver un moyen de joindre mes fonds par voie électronique.

Réponse 31

Il n'y a pas de numéro de compte, veuillez joindre le cautionnement de soumission en tant que document distinct à la soumission conformément aux Instructions spéciales aux soumissionnaires (IS) de l'appel d'offres.

Question 32

Nous prévoyons visiter le site entre le 5 et le 7 mai. Pouvez-vous répondre aux questions suivantes le plus rapidement possible?

- Y a-t-il quelqu'un d'ECCE que nous pourrions rencontrer sur place et qui pourrait nous présenter le projet?
- Pouvez-vous actuellement vous conduire au point de départ du sentier (à quelques centaines de mètres du site du projet) en véhicule?
- Les routes sont-elles actuellement déneigées à la fois sur le côté intérieur et extérieur jusqu'au point de départ du sentier?

Réponse 32

- ECCE n'est pas en mesure d'effectuer des visites du site pour le moment en raison des restrictions liées à la COVID -19.
- Il n'y a pas de point de départ de sentier sur l'une ou l'autre des rives. Le côté intérieur de la rive gauche se trouve à environ 250 m de la route du service forestier. Il est possible de s'y rendre en passant par les bois.
- Voir la question 24.



Question 33

Nous comprenons qu'aucune garantie de soumission ou de contrat n'est requise pour ce projet, car à la première page du document d'appel d'offres, on indique ce qui suit : « La présente invitation à soumissionner ne comporte aucune exigence relative à la garantie. » Cependant, dans le formulaire de soumission et d'acceptation, on mentionne la garantie de soumission. Veuillez indiquer s'il s'agit d'une exigence. Autrement, je supposerai qu'aucune garantie n'est requise sur la base de la première page.

Réponse 33

Veuillez consulter la réponse 18 ci-dessus.

Question 34

Si le nombre réel de jours consacrés à un article figurant dans le Formulaire de prix dépasse le nombre de jours estimé, l'entrepreneur sera-t-il payé pour les jours supplémentaires aux taux journaliers qu'il aura fournis?

Réponse 34

Veuillez consulter la réponse 28 ci-dessus.

Question 35

Dans l'AO, il est indiqué « défrichage limité de la végétation en dehors de la période de nidification des oiseaux (du 12 avril au 13 août). Le projet devrait être attribué en mai et achevé en juin. Cela ne semble pas permettre de défricher en dehors de la période de nidification des oiseaux. Veuillez préciser comment le défrichage prévu de la végétation est censé se dérouler dans le cadre de ce calendrier?

Réponse 35

Veuillez consulter la réponse 19 ci-dessus.

Question 36

Dans l'AO, il est indiqué qu'ECCC fournira tous les matériaux nécessaires à la construction. Cependant, dans certains des dessins, on mentionne que « l'entrepreneur » est le fournisseur (voir le dessin 3136 par exemple). Nous nous attendons à ce que tous les matériaux soient fournis par ECCC. Si cela est inexact, veuillez préciser les articles qui ne seront pas fournis par ECCC.

Réponse 36

ECCC fournira tous les matériaux.

Question 37

Veuillez fournir une liste détaillée de tous les matériaux requis, pour tous les articles, y compris le poids et les dimensions pour tout article de plus de 50 kg (110 lb) ou de 0,3 m. Nous aurons besoin de cette information pour établir le budget du transport.

Réponse 37

Les poids ci-dessous sont une estimation. Les articles n'ont pas été regroupés pour l'instant, et les tailles et poids exacts peuvent être différents.

1. Câbles et matériel pertinents (préemballés et regroupés)
 - a. 3,75 pi x 3,5 pi x 4 pi – 410 kg
2. Montage du cadre en A de 2 m
 - a. 1 – Haut du cadre en A 95 kg



- b. 2 – Pieds de 2 m 51 kg/pièce
- c. 1 – Contreventement horizontal de 1,1 m 7,3 kg
- d. 2 – Taquets d'échelle 7,2 kg/pièce
- e. 1 – Échelle en aluminium de 3 m 21,3 kg (47 lb)
- 3. Montage du cadre en A de 3 m
 - a. 1 – Haut du cadre en A 95 kg (209 lb)
 - b. 2 – Pieds de 3 m 72 kg/pièce
 - c. 1 – Contreventement horizontal de 1,5 m 9,6 kg
 - d. 3 – Taquets d'échelle 7,2 kg/pièce
 - e. 1 – Échelle en aluminium de 4 m 28,6 kg
- 4. Semelles du cadre en A
 - a. 4 – Semelles de 1 m x 1 m x 1,5 m 123 kg/pièce
- 5. Ancrages de plaque et tiges en acier
 - a. 4 – Ancrages de plaque 150 kg/pièce
 - b. 4 – Tiges d'ancrage 15 kg/pièce

En regroupant tous les articles ci-dessus, on obtient approximativement des palettes de la taille suivante :

1. Câbles	3,75 pi x 3,5 pi x 4 pi	410 kg	Richmond
2. Pieds pour cadre en A	10 pi x 4 pi x 2 pi	315 kg	Richmond
3. Hauts du cadre en A	5 pi x 4 pi x 2,5 pi	225 kg	Richmond
4. Semelles 1	5 pi x 3 pi x 3 pi	250 kg	Richmond
5. Semelles 2	5 pi x 3 pi x 3 pi	250 kg	Richmond
6. Ancrages de plaque	5 pi x 4 pi x 4 pi	660 kg	Vernon

Les ancrages de plaque doivent être récupérés au bureau de Vernon. Veuillez vous reporter à la réponse 4 ci-dessus pour obtenir l'adresse du bureau.

Question 38

Quel est le poids maximal de marchandises pouvant être transportées dans le téléphérique?

Réponse 38

Le téléphérique devra être inspecté par ECCC avant l'approbation de l'utilisation du transport. Le poids maximal peut dépendre des conclusions d'ECCC, mais en général, il peut atteindre 75kg.

Question 39

Existe-t-il des restrictions quant à l'utilisation d'un hélicoptère pour le transport de marchandises, de matériaux, etc.?

Réponse 39

Il peut y avoir des restrictions pour l'hélicoptère en fonction de la densité de la forêt sur les deux rives. Un hélicoptère peut être utilisé pour le transport des matériaux; si un soumissionnaire estime que c'est la méthode la plus économique et la plus pratique, il doit se référer à la réponse 37 ci-dessus pour connaître les poids estimés.

Question 40

ECCC a-t-il un budget pour ce projet? Si oui, quel est le montant de ce budget?

Réponse 40

ECCC a bel et bien un budget estimé, mais celui-ci ne sera pas divulgué pour le moment.

Question 41



Une copie numérisée du cautionnement serait-elle acceptable, suivie d'une copie papier?

Réponse 41

Veillez consulter le n° 4 des révisions à l'AO de la modification 004 ci-dessus pour obtenir des renseignements sur la présentation d'un cautionnement de soumission dans un format électronique.

Toutes les autres modalités de la demande de soumissions demeurent inchangées.